

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



# Déclaration de Maladie

N° P19- 0044350

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02848

Société :

67643

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Fellat Brahim

Date de naissance : 1949

Adresse : 18, Rue charkaik Anoumanane Hag Elmas

Case

Tél. 0668245007

Total des frais engagés :

571,60

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Youssef HANANE  
Omnipraticien - Echographiste  
Dai Touzani Bd. 06 Novembre N° 762  
1er Etage Appt 1 - Casablanca  
06 22 37 46 78

Cachet du médecin :

Date de consultation : 07 OCT 2020

Nom et prénom du malade : FELLAT BRAHIM

Age : 71 an

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 7/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :

C. Brahim

MUPRAS  
ACCUEIL

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07 OCT 2020	G (9)	15900	DH	YOUSSEF HANANE ien - Echographiste 06 Novembre N° 762 Casablanca 146 28

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL WOUD 1 Rue des Roses A Corsejou Bld An 10 236 84 30 Casablanca Date: 34808192	07/02/20	421,60

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

### [Création, remont, adionction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# DOCTEUR YOUSSEF HANANE

## OMNIPRATICIEN

- EX. MEDECIN A L'HOPITAL MILITAIRE AVICENNE  
- DIPLOME UNIVERSITAIRE DE DIABETOLOGIE  
- DIPLOME UNIVERSITAIRE DE NUTRITION  
- ELECTRO - CARDIOGRAMME  
- MEDECINE D'URGENCE  
- MESOTHERAPIE  
- DIPLOME UNIVERSITAIRE D'EXPERTISE MEDICALE  
ET REPARATION JURIDIQUE DU DOMMAGE CORPOREL  
- MEDECIN AGRÉ PAR LE MINISTRE DE LA SANTE POUR  
LA DÉLIVRANCE DE CERTIFICATS MÉDICAUX DU PERMIS DE CONDUIRE



# الدكتور يوسف حنان

الطب العام

- طبيب سابق بالمستشفى العسكري ايت سينا  
- دبلوم جامعي للفحص بالصدري

- دبلوم جامعي لداء السكري  
- دبلوم جامعي للتفعية

- الفحص بالتحفيط الكهربائي للقلب  
- طب المستعملات

- الطب التماثلي (ميروتربيا)  
- حائز على شهادة جامعية لخبرة الطبية والتمويض

القانوني عنضر الجسدي

- طبيب معتمد من طرف وزارة الصحة لتسليم  
الشهادة الطبية لرخص السياقة

## ORDONNANCE

Casablanca le : 07 OCT 2020

Nom, Prénom : FELLAH · BRAH

Age : Poids : 728860



de TANGANIL - 500 mg  
51,00 1 cp (S.V) 21/jan

20 / Nootropyl -  
56,10 1 piette (S.V) 1/jan

de EXTRA mg  
95,00 1 cp (S.V) 1/jan

40 Amex 10 mg  
38,90 1 cp (S.V) 1/jan

Docteur Youssef HANANE  
Omnipraticien - Echographiste  
Bou Touzani Bd. 06 Novembre N° 762  
Casablanca - App. 1 - Tel: 05 22 37 46 08



38,90

TSVP

دار التوزاني شارع 6 نونبر رقم 762 الطابق الاول ، رقم 1 - اقسام - الهاتف 06 61 10 55 40 - المحمول 05 22 37 46 08 - GSM :

Dar Touzani, Bd 6 Novembre N° 762, 1er Etage N°1 - Casablanca - Tel: 05 22 37 46 08 - GSM:

Email : Docteur.youssef27@gmail.com

5<sup>e</sup> DAFCON

122,70 2cp x 21/2g  
122,70

6<sup>e</sup> TITANOREINE

3x 193c 1 suff x 21/2g

Docteur Youssef HANANE  
Omnipraticien - Echographiste  
Dar Touzani Bd. 06 Novembre N° 762  
1er Etage Appt 1 - Casablanca  
Tel: 03 22 57 46 78

LOT: 191638  
PER: 12-22  
PPV: 19,30DH

LOT: 171589 PER: 10-20  
PPV: 19,30DH

LOT: 200780  
PER: 06-23  
PPV: 19,30DH

PHARMACIE AL MOURID  
07 81 52 52 52  
67, Rue El Moudawar  
Casablanca  
Tél: 0522 88 82 34 80 72 22